



FORMATION
DES ARCHITECTES
EN NORMANDIE

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

JEUNES ARCHIS

2026 - 2027

Informations générales

Calendrier :

En 2026 : 24 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 03 décembre

En 2027 : 28 janvier, 18 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin, 23 septembre,
Interruption en juillet et en août

Prix : Gratuit sous réserve d'adhésion à FORM'A (40 € chaque année)

Lieu : CROA Normandie - 36, rue Arcisse-de-Caumont 14000 CAEN

Horaires : de 18 h à 20 h (2 heures)

Organisme de formation - FORM'A :

36, rue Arcisse-de-Caumont - BP 90261 - 14013 CAEN Cedex 1 - Tél. 07 49 34 76 89
mail : contact@forma-architecture.fr

Contact : coordonnatrice - Nathalie SAUDRAY

Situation de handicap : les personnes en situation de handicap sont invitées à se faire connaître dès que possible afin de permettre d'adapter les modalités de la formation.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Objectifs : transmettre un certain nombre d'informations de manière à alerter sur des données incontournables de l'exercice professionnel.

Public : jeunes architectes inscrits et jeunes diplômés en architecture.

Méthode : un exposé d'une heure-une heure et demie et questions-réponses, des documents remis sur les thèmes abordés et des propositions de formations sur chaque thème.

Animateurs : Delphine RÉHEL, Thomas VAUTIER ou Pierre ALLAL avec, à chaque réunion, un ou deux intervenants plus spécialisés sur le sujet abordé.

Durée : une réunion de 2 heures par mois pendant 11 mois tous les troisièmes jeudis (parfois les quatrièmes) à partir de septembre 2026.

Attention, il n'y a pas de réunions en juillet et en août.

Modalités : Les 11 modules de formation constituent un ensemble indissociable et doivent être suivis dans leur globalité. Toutes les sessions se déroulent en présentiel; aucun module n'est proposé en distanciel. **En cas de deux absences, FORM'A se réserve le droit d'annuler l'inscription du stagiaire afin de permettre à d'autres participants de bénéficier de la formation. Ce temps d'échange entre professionnels est également une opportunité de développer votre réseau.**

36, rue Arcisse-de-Caumont
BP 90261
14013 CAEN Cedex 1
contact@forma-architecture.fr
www.forma-architecture.fr

Tél. 07 49 34 76 89
le lundi de 14h00 à 17h30 et
le mercredi de 9h00 à 12h30

Déclaration d'activité
enregistrée sous le numéro
25 14 02549 14
auprès du préfet de région
Siret 752 539 189 00015
APE 9499Z

Références bancaires (IBAN)
FR76 1010 7003 4700 7240
2738 536

Retrouvez-nous sur



Module 1 (24/09/2026)

L'Ordre - Présentation

- Conseil de l'Ordre
- Déontologie, droits et devoirs
- Confraternité
- Chambre de discipline

Module 2 (15/10/2026)

Première installation.

Exercice libéral ou société ?

- Première installation :
Quand ? Où ? Comment ?
Reprise d'agence
- Statuts ? Structure ?
- Choix des locaux
- Premières démarches (URSSAF, TVA...)

Module 3 (19/11/2026)

Recherche de la clientèle

- Relationnel / confrères / démarchage
- Concours / candidature / jury
- Mode de calculs, prix de revient
- Gestion de la trésorerie

Module 4 (03/12/2026)

Les contrats / Marchés privés

- Comment établir un contrat
- Quelles missions
- Devoir de conseil

Module 5 (28/01/2027)

Les contrats / Marchés publics / BIM

- Comment établir un contrat
- Quelles missions
- Devoir de conseil

Module 6 (18/02/2027)

Les intervenants phase Permis de construire

- Instructeurs, ABF, Architecte conseil
- DDTM
- Le volet dématérialisé

Module 7 (25/03/2027)

Les Partenaires de la MOE

- Les divers bureaux d'études
- Bureau de contrôle

Module 8 (22/04/2027)

Les intervenants techniques et réglementaires

- Le SDIS
- Les services d'Accessibilité
- Autres services

Module 9 (27/05/2027)

Les pièces constitutives des marchés de travaux des entreprises

- Acte d'engagement,
- CCAG,
- Ordre de services
- Planning

Module 10 (24/06/2027)

Le chantier et les bureaux de contrôles

- Affichage et constats
- Établissement planning contractuel
- RV de chantier / PV de chantier
- SPS

Interruption en juillet et aout.

Module 11 (23/09/2027)

Les assurances

- Pourquoi ?
- La déclaration : quand ? quoi ? combien ?
- L'oubli,
- Les conséquences de défaut d'assurance



FORMATION
DES ARCHITECTES
EN NORMANDIE

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

JEUNES ARCHIS 2026-27

BULLETIN D'INSCRIPTION

Conditions et modalités

Les 11 modules de formation constituent un ensemble indissociable et doivent être suivis dans leur globalité. Toutes les sessions se déroulent en présentiel; aucun module n'est proposé en distanciel.

En cas de deux absences, FORM'A se réserve le droit d'annuler l'inscription du stagiaire afin de permettre à d'autres participants de bénéficier de la formation. Ces temps d'échange entre professionnels sont également une opportunité de développer votre réseau.

Nom Prénom

Agence

Adresse postale

.....

.....

Tél. fixe Mob.

E-mail

Statut

- Salarié(e)
 Libéral(e) ou associé(e)

Coût pédagogique

- Adhérent(e) : 40 € chaque année

Mode de paiement

- Chèque (à l'ordre de FORM'A)
 Virement

Information bancaire

Code Banque 10107 – Code Guichet 00347 – Code BIC BREDFRPPXXX – Clé 36
IBAN FR76 1010 7003 4700 7240 2738 536 – N° Compte 00724027385

36, rue Arcisse-de-Caumont
BP 90261
14013 CAEN Cedex 1
contact@forma-architecture.fr
www.forma-architecture.fr

Tél. 07 49 34 76 89
le lundi de 14h00 à 17h30 et
le mercredi de 9h00 à 12h30

Déclaration d'activité
enregistrée sous le numéro
25 14 02549 14
auprès du préfet de région
Siret 752 539 189 00015
APE 9499Z

Références bancaires (IBAN)
FR76 1010 7003 4700 7240
2738 536

Retrouvez-nous sur



En signant le bulletin d'inscription, je reconnais avoir pris connaissance des informations générales de suivis de la formation.

Date :

Signature et cachet :



**N'oubliez pas de déclarer
vos formations sur
votre espace personnel**



**FORMATION
DES ARCHITECTES
EN NORMANDIE**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

ADHÉSION 2026

Adhérer

Pourquoi adhérer à FORM'A ?

Parce que c'est l'organisme de formation des architectes de Normandie dédié aux architectes normands.

En adhérant à FORM'A, les architectes s'approprient les actions de formation, soutenant l'idée forte que cette formation de proximité est mise en place pour eux, mais aussi par eux.

Au-delà de l'esprit, les adhérents bénéficient d'un prix réduit, du montant de l'adhésion, pour chacune des formations suivies.

Bulletin – Adhésion individuelle

Nom Prénom

Agence

Adresse postale

.....

Tél. Email

Déclare adhérer à FORM'A pour l'année 2026 pour la somme de 40 € :

par chèque libellé à l'ordre de FORM'A

ou

par virement bancaire (portant la référence Adhésion 2026 + nom et prénom)
et adresser un mail de confirmation.

IBAN : FR76 1010 7003 4700 7240 2738 536

J'autorise FORM'A à publier mon nom dans la liste de ses adhérents.

Date Signature

36, rue Arcisse-de-Caumont
BP 90261
14013 CAEN Cedex 1
contact@forma-architecture.fr
www.forma-architecture.fr

Tél. 07 49 34 76 89
le lundi de 14h00 à 17h30 et
le mercredi de 9h00 à 12h30

Déclaration d'activité
enregistrée sous le numéro
25 14 02549 14
auprès du préfet de région
Siret 752 539 189 00015
APE 9499Z

Références bancaires (IBAN)
FR76 1010 7003 4700 7240
2738 536

Retrouvez-nous sur

